



BILAN MORAL 2026

« J'ai une IDEE » dit – elle

« J'ai une IDEE » dit – il

Pas une utopie, ni un idéal, une simple idée.

Nous sommes en **1992** dans la Presqu'île du Cotentin au sein d'une équipe engagée de soignants de secteur psychiatrique :

« La marmite des idées bouillonne ».

L'on se met à rêver d'un « maillon intermédiaire » entre le travail ordinaire de droit commun et le travail protégé.

Ce serait une passerelle, un passage possible, un aménagement de chemin avec un guide pour faciliter et permettre le retour vers le travail pour tous ceux qui depuis quelques temps, trop longtemps n'ont plus de place ; l'ayant perdue ou n'ayant jamais eu accès à ce graal.

Ce graal a une double face : celle qui construit, autonomise, renforce, rassure, donne un sens, un rythme et ... celle qui épuise, fragilise, détruit, insécurise.

Cette passerelle sera ouverte à tous... chômeurs de longue durée, jeunes laissés de côté, usagers percevant les minimas sociaux ou des pensions en lien avec un handicap (AAH, TH).

Le passage pourra être un contrat de travail à durée limitée avec ses droits et ses obligations, au sein d'une structure ayant des niveaux et des leviers d'exigence et de tolérance qui sont défendus au sein de l'économie sociale et solidaire ; ce pourra être un chantier d'insertion ou une entreprise d'insertion.

Le guide sera un collectif pluridisciplinaire d'encadrants (techniques, administratifs, et équipe de santé mentale dédiée, au service de l'insertion professionnelle.

Cette équipe travaillera en s'appuyant sur sa connaissance des freins et facilitateurs de l'insertion liés à la santé mentale. Elle prendra en compte la complexité des liens mis à mal dès lors que la souffrance psychique est là.

Ce sera une sorte d'interface sanitaire, sociale et économique.

Il s'agit dès lors de donner CORPS à leurs IDEES, de passer à l'action, de prendre des risques, de faire bouger les lignes, les frontières entre le sanitaire, le social et l'économique.

Il faut alors créer la structure capable de mettre en musique un tel projet, de le faire naître et grandir ; ce sera l'association Au Fil de l'EAU.

Son bureau et son Conseil d'Administration se mettent au travail à la recherche de financements, de partenariats des divers champs concernés : les budgets devront s'appuyer sur les aides de l'état émanant du Ministère du Travail ou de la santé, les subventions des communes, départements, le FSE, la production propre et aussi un emprunt permettant l'achat d'un restaurant SARL. La Cendrée et l'Atelier Bois sont lancés, joutes par un lieu d'écoute intégré.

Sur ce territoire, la marmite bouillonne et fuse ; ainsi sera créée la maison de l'emploi et de la formation ainsi que d'autres structures associatives de l'ESS ; Relais enfant, OREKA, Astre environnement, Astre services etc.,,,,

Tous partagent avec une même énergie les questions graves et complexes de l'accès au travail et à la formation.

Au Fil de l'Eau se développe ; deux entreprises d'insertion (bois et restaurant) et un chantier d'insertion bois... notre flottille a pris de l'ampleur.

Les idées ont généré des structures, géré des hommes ; le terrain de l'insertion professionnelle a été labouré, exploré ; les résultats sont là.

Le but premier tient lieu de plan de navigation (maillon intermédiaire).

L'on parle de l'accompagnement individuel, psychique, social et professionnel ; le pari est tenu.

L'on réfléchit, l'on apprend, l'on agit, et quand en **2009** une voile surdimensionnée et de mauvais choix font vaciller notre embarcation, il faut réagir, virer de bord et changer de cap ; la cendrée et l'entreprise bois cesseront leurs activités.

Le dispositif sera concentré sur le chantier d'insertion « La cartonnerie » et les lieux d'écoute, ainsi que les actions de supervisions.

Il reste la volonté de continuer à faire vivre « la belle idée du fil de l'eau » . les dettes du redressement judiciaires seront remboursées et au prix d'un engagement et d'une énergie de chacun l'association va trouver des réponses et des voies de développement autres.

Certains acteurs nous quittent pour d'autres horizons, l'engagement et le travail perdurent.

2025-2026 ; c'est un autre tournant, un temps de bascule existentiel qui se profile avec une baisse voire un tarissement de sources de financements dits pérennes ; les annonces se multiplient et peuvent faire craindre le pire ; la survie est en jeu.

Sans réaction, sans réactivité le scénario du pire se met en route.

Dans ce contexte l'association Fil et Terre fait une proposition de rapprochement, de mutualisation – fusion auprès du Conseil d'administration de l'Association Au Fil de l'Eau qui l'accepte.

Les deux structures travaillent à la rédaction du traité de fusion.

Il s'agit d'un autre pari, d'un engagement pour la survie, la transformation de notre modèle vers plus d'autonomie, moins de dépendances, un modèle plus entrepreneurial respectant néanmoins l'idée du départ du volet santé de l'accompagnement qui est notre ADN.

Faire vivre une idée c'est prendre le risque d'une confrontation au réel, un réel parfois cruel et toujours dangereux mais ,,,,sans cet affrontement l'idée ne prend pas corps, elle s'étiole et peut disparaître.

Nous faisons le pari de continuer à faire vivre notre idée sous une autre forme.

Ce n'est pas sans émotion mais surtout avec espoir teinté d'adrénaline que je rédige et vous expose le dernier rapport moral de l'association

Au fil de l'Eau.